VILLE DE BRUXELLES
Département Urbanisme
Plan et Autorisations
Eco-Conseil

STAD BRUSSEL
Departement Stedenbouw
Plan en Vergunningen
Milieuraadgeving

PV 12 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES

DU 13 MAI 2005

Présents

VILLE DE BRUXELLES :

P. DECLOUX : Echevin de la Mobilité
M. VERKINDERE : Cabinet de l'Echevin Decloux
P. MAILLET : Cabinet de l'Echevin Decloux
D. BILLIOUW : Cabine de l'Echevine Mathias
M. DANDOY : département Urbanisme - Eco-conseil
P. VAN OBBERGHEN : département Urbanisme - 1er aménagement voiries, trottoirs, espaces verts
André BURY : POLICE/TRA

COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + EUCG:

B. DOEMPKE

AED :

U. SCHOLLAERT

GRACQ :

S. D'HAENENS

GAQ :

R. RZEWNICKI

CIAPANOH :

G. DEBONGNIE

«FIETSERSBOND»:

E. TROGH

Excusés

VILLE DE BRUXELLES :

M.P. MATHIAS : Echevine des Espaces publics

NOMO :

L. COVELIERS

EUCG :

T. COOPER

LIGUE DES FAMILLES :

J. DEKOSTER

Bd Anspach, 6• 1000 Bruxelles
@ : urb.ecoconseil@brucity.be

☎: 02.279.31.80 - **fax**: 02.279.31.89

Anspachlaan, 6 • 1000 Brussel
@ : urb.milieuraadgeving@brucity.be

1. APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 25 FEVRIER 2005

PV approuvé.
B. Doempke fait remarquer qu'en ce qui concerne les rues Orts et de Laeken, les marquages définitifs demandés ne sont toujours pas réalisés contrairement à la rue d'Arlon où le panneau SUL a été placé.

2. SUIVI DES POINTS DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

2.1. Installation de range-vélos lors d'événements culturels

Une lettre de rappel a été envoyée le 12 mars au Ministre P. Smet en rappelant que c'est un point de son nouveau plan vélo.
U. Schollaert indique que l'AED n'a pas les moyens humains de s'occuper de ce dossier pour l'instant.

2.2. SUL (état d'avancement)

Réalisé : Zone 30 ND aux Neiges
Le quartier Nord-Est sera réalisé prochainement dans le cadre de la rationalisation de la signalisation routière. Le rapport au Collège a été introduit.
Avancement conjoint dans le Pentagone dans le cadre des Z30.
Souhait de la Commission d'avancer de manière logique. La zone Louise pourrait être la prochaine zone, étant donné qu'elle jouxte la commune d'Ixelles où les SUL ont été placés.
Quid de la possibilité de réalisation de SUL isolés ?

- rue aux Laines : réalisation dans le cadre de l'ICR 7 avant fin de 2005;
- av. Vivier d'Oie : l'Echevin P. Decloux s'est engagé à trouver une solution lors de la réunion du CCQ Louise;
- bd Charlemagne : demande de la Commission européenne pour accéder au Berlaymont.

Rue de Beyseghem : G. Debongnie demande d'inverser le sens unique sur le tronçon entre rue du Pâturage et Kruipweg.

- ***Prévoir une réunion sur le terrain (G. Debongnie, P.Decloux et police).***

2.3. Parc du Cinquantenaire : range-vélos

Réponse de l'IBGE le 19/4. A transmis notre demande à la Régie des Bâtiments.
Procédure longue car nécessite l'avis de la Commission des Monuments et Sites.
Lettre de l'Echevin le 25 avril à la Régie pour appuyer cette demande.

- ***attendre 2 mois et lettre de rappel si pas de réponse.***

2.4. Ramassage scolaire à vélo

Projet de relance du ramassage à l'école de Heembeek pour la semaine de la mobilité
Une réunion s'est tenue le 20/4 avec le Cabinet Hariche et Pro Velo pour assurer la faisabilité/durabilité du projet (encadrement, assurances,…).

2.5. Stationnement vélo

D. Billiouw a transmis au département Travaux de Voirie pour avis, la liste des emplacements des range-vélos à installer dans le Pentagone. Cette liste a intégré certaines propositions de L. Coveliers.
L'Echevin P. Decloux a l'intention de revoir le règlement des terrasses afin d'encourager l'Horeca à placer des range-vélos.
D. Billiouw confirme que dorénavant la Ville utilisera le même modèle de range-vélo que la Région.

2.6 Vol de vélos

Pour rappel, l'Echevin B. De Lille a interpellé le Collège de Police sur le vol de vélos. Il a reçu la réponse écrite du Bourgmestre, Président du Collège de Police.
Comme elle ne répond pas à toutes ses questions, (cf. document en annexe), il a l'intention de réinterpeller le Collège de Police.
En ce qui concerne l'enregistrement des vols, un fichier à l'échelle régionale serait plus utile.
Bons exemples à la Ville de Louvain, Gand.

- ***prévoir réunion avec différents interlocuteurs concernés (Bravvo, police,….).***

3. NOUVEAUX POINTS

3.1. Bandes de confort et repavage des rues de Bréderode, E. Allard, Watteeuw et Minimes (Luc Coveliers)

Bréderode : il s'agit de travaux d'entretien, d'où réfection à l'identique sans bande de confort pour cyclistes.
Allard, Watteeuw et Minimes : réfection au moyen de pavés de récupération avec joints bitumeux.
Pas de bande de confort prévue, conformément au PU.

- ***L'Echevin P. Decloux interpellera l'Echevin H. Simons.***

3.2. Plan de rénovation rue de Namur ? (Luc Coveliers)

Rénovation reportée au prochain plan triennal d'investissement.
Nécessité de réintroduire une demande de PU.
Les acquis du PU précédent sont donc caducs.

3.3. Bande bus Montagne de la Cour et accessibilité aux vélos (Luc Coveliers)

- ***A. Bury se renseigne, de même que pour la rue de Ravenstein (sens montée).***

3.4. Vélos blancs Decaux (Luc Coveliers) (cf. e-mail du 01/04/05 joint)

Projet à monter à l'échelle régionale.

- ***Lettre de l'Echevin au Ministre P. Smet pour demande en ce sens + soutien Ville.***

3.5. av. Vivier d'Oie : demande de mise accélérée en SUL (e-mail J. Dekoster)
(voir point 2.2 SUL).

4. DIVERS

4.1. Utilisation des PCM par rapport aux BCS

Est-ce uniquement dans le cadre de l'ICR11 que la Ville a souhaité remplacer les PCM par des BCS ? Quelle est l'interprétation à donner ?

- ***DB relayera cette préoccupation de la commission à son Echevin pour une demande de clarification.***

4.2. Plaintes :U. Schollaert indique que toutes plaintes en matière d'aménagement cyclables sur voiries régionales et communales peuvent être envoyées par e-mail à infovelo@mrbc.irisnet.be.
Une fiche par plainte. La Région relaiera auprès des communes concernées.

4.3. Bandelettes SUL vertes pour les automobilistes. Réédition. Avis aux amateurs

4.4. Carte cycliste : 4ème édition est programmé. Appel aux communes pour les mises à jour.

4.5. Action «SUL» des associations : seuls les SUL complétés de panneaux légaux sont valables et peuvent être empruntés par les cyclistes. Sauf le temps d'une action dûment autorisée, les associations ne peuvent se substituer à l'autorité publique et tout aménagement provisoire (par ex. panneaux) doit être enlevé.

4.6. Charte et plan vélo Ville : une réunion se tiendra l'après-midi du 16 juin 2005 pour :

- la mise en place d'une charte vélo qui engage la Ville sur un certain nombre de principes pour les années à venir;
- un inventaire des aménagements cyclables à réaliser sur les voiries communales.

Cette réunion est ouverte aux membres de la commission et autres cyclistes de Bruxelles.

4.8. Bande bus+vélo : négociation en cours avec l'Etat fédéral pour adapter la largeur à 3 m.

4.9 Rues Léopold + Montagne Herbes potagères : demande de prévoir un asphaltage provisoire (ICR) plutôt que de remettre les pavés. Surtout pour la rue Léopold qui est sur un ICR, et ce en attendant la réfection complète dans le cadre du dossier place de la Monnaie.

4.10. Prochaines dates de réunions de la commission vélo :

02/09/2005

25/11/2005

24/02/2006

26/05/2006

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION : VENDREDI 2/9/2005